Communication
COVID-19

DESTINATAIRES : Tous les éducateurs et techniciens en éducation spécialisée n'œuvrant pas en CHSLD

DATE : Le 24 avril 2020

OBJET : Recherche de volontaires éducateurs et techniciens en éducation spécialisée pour aider en CHSLD

Depuis le début de la crise sociosanitaire de la COVID-19, le CISSS de Chaudière-Appalaches a fait plusieurs actions et démarches afin de fournir des ressources dans les services ayant des besoins liés à la crise, le tout en favorisant, en premier lieu, le volontariat.

Afin de bien compléter ces démarches de volontariat, nous entamons une dernière tentative afin de combler les besoins dans nos CHSLD pour la durée de la crise.

Actuellement, nos besoins sont partout sur notre territoire et sont ciblés davantage sur les titres d'emploi directement auprès des usagers. Nous sollicitons donc les éducateurs avec un diplôme collégial en éducation spécialisée et les techniciens en éducation spécialisée (TES) afin qu'ils se portent volontaires pour occuper des tâches comme :

- Technicien en éducation spécialisée avec une partie des tâches en tant que PAB (rôles et responsabilités annexés)
- Préposé aux bénéficiaires (PAB) avec tâche complète (description de fonction annexée)

Les éducateurs et les techniciens en éducation spécialisée n'œuvrant pas déjà en CHSLD sont donc priés de compléter le sondage suivant : https://fr.surveymonkey.com/r/CT6DBMN d'ici le lundi 27 avril à 8 h.

Il est important de souligner qu'en vertu du plan « Zéro mouvement de main-d'œuvre en CHSLD », une ressource qui intègre un CHSLD doit y demeurer pour la durée de l'urgence sanitaire.

Nous vous remercions de votre collaboration!

p. j. Rôles et responsabilités
Préposé aux bénéficiaires

Contenu et diffusion approuvés par : Kathy Plante

Annexe 1
Rôles et responsabilités attendus des éducateurs délestés par d'autres secteurs d'activités à intégrer en CHSLD

En cette période de pandémie, les résidents des CHSLD de notre région doivent vivre avec des restrictions qui bousculent leur quotidien et qui amènent des changements dans leurs habitudes de vie qui ne sont pas sans impact. Les routines de repas sont modifiées, les résidents doivent respecter la distanciation sociale entre eux, les activités de groupes sont cessées, ils ne peuvent plus compter sur la présence physique de leurs proches pour les apaiser au quotidien et le personnel qui leur prodige des soins est masqué. Bref, ces éléments peuvent accentuer voire développer des troubles de comportements chez certains résidents. De plus, il y a un manque de personnel pour donner les soins directs aux usagers.

Nous avons donc besoin de ressources additionnelles en éducation spécialisée pouvant nous aider :

1. Dans un premier temps à accentuer le temps de présence auprès de certains résidents ciblés par l'équipe de soins :
    - ❖ Contribuer à l'évaluation des symptômes comportementaux et psychologiques liés à la démence (SCPD).
    - ❖ Contribuer à la détermination des interventions dans la gestion des SCPD.
    - ❖ Assurer le maintien des interventions prévues aux plans d'intervention auprès de l'équipe.
    - ❖ Communiquer toute observation pertinente concernant le résident.
    - ❖ Être au cœur des activités occupationnelles et socialisantes du résident.
    - ❖ Collaborer à la détermination des besoins du résident.
    - ❖ S'impliquer activement dans la vie de l'unité.
    - ❖ Appliquer les programmes de prévention des infections et de gestion des risques.
    - ❖ Réaliser les interventions individualisées selon le plan thérapeutique infirmier.
    - ❖ Observer, partager et transmettre les informations pertinentes à ses collègues.
    - ❖ Assurer la continuité des soins et services qui lui sont confiés.
    - ❖ Collaborer au sein de l'équipe interdisciplinaire.
    - ❖ Consigner les informations et les observations dans les dossiers.

2. Dans un deuxième temps, à soutenir l'équipe soignante en contribuant aux soins personnels du résident en obtenant la formation requise :
    - ❖ Aider le résident à s'alimenter
    - ❖ Aider à l'habillage/déshabillage
    - ❖ Aider aux soins d'hygiène

PRÉPOSÉ AUX BÉNÉFICIAIRES

LIBELLÉ DE LA CONVENTION COLLECTIVE

> Personne qui a pour fonction la surveillance, l'occupation, l'hygiène et le bien-être des bénéficiaires.
>
> Elle voit au confort et aux besoins des bénéficiaires et les aide dans leurs déplacements.
>
> S'il y a lieu, elle donne aux bénéficiaires des soins de base et peut être appelée à faire l'installation de certains appareils.
>
> Elle renseigne les responsables et autres membres de l'équipe soignante sur le comportement et les changements de comportement des bénéficiaires.

FONCTIONS SPÉCIFIQUES

- Participe à l'accueil des résidents et facilite leur intégration au sein de l'unité de vie;
- Assure une présence humaine auprès des résidents;
- Donne aux résidents les soins d'hygiène, d'assistance et de confort que requiert leur état;
- Participe à l'entretien des biens personnels (vêtements et ameublement) des résidents;
- Range les vêtements propres et dispose des vêtements souillés selon la procédure établie;
- Fait les lits, les change au besoin ou distribue la literie et la lingerie nécessaires;
- Distribue les repas et les collations;
- Fournit l'assistance requise aux résidents dans la réalisation de leurs activités de la vie quotidienne;
- Fait les installations nécessaires afin que les résidents soient préparés pour les repas ou les activités;
- Collabore à la réalisation d'activités récréatives ainsi qu'à l'occupation des résidents;
- Assure la surveillance constante des allées et venues des résidents;
- Aide les résidents lors de leurs déplacements dans l'unité et l'établissement;
- Accompagne le résident dans ses sorties à l'extérieur de l'unité;

- Participe aux immobilisations actives et passives des résidents;
- Met en place les moyens de contraintes prescrits selon la procédure établie;
- Assure le maintien de l'ordre et de la propreté dans l'unité ou le service;
- Communique au responsable toute information relative à la santé et au comportement du résident;
- Assiste aux réunions d'équipe de son unité ou de son service;
- Rédige les rapports quotidiens nécessaires au suivi des dossiers des résidents dont il a la responsabilité;
- Participe à l'orientation et à la formation du nouveau personnel et des stagiaires;
- Accomplit toute autre fonction connexe à la demande de son supérieur immédiat.

EXIGENCES

♦ Formation académique

Doit détenir un diplôme de fin d'études secondaires et avoir suivi un cours de formation de préposé aux bénéficiaires.

♦ Habiletés

Sens de la clientèle

Sens de l'observation

Capacité de travailler en équipe

Capacité d'établir des relations interpersonnelles

Autonomie

Empathie

Discernement

Patience